

8 novembre 2023

(23-7544)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

BREF RAPPORT DE MISE À JOUR DE L'IGAD AU COMITÉ SPS NOVEMBRE 2023

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)

La communication ci-après, reçue le 8 novembre 2023, est distribuée à la demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

1. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD) est un centre technique régional de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), communauté économique régionale composée de huit États membres d'Afrique de l'Est (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud).

2. L'IGAD/ICPALD a fourni aux États membres ci-dessus un soutien technique durant la période considérée pour renforcer la lutte contre les maladies animales transfrontières et intensifier le commerce du bétail dans la région afin de soutenir les efforts de développement national des États membres. Les mesures de soutien comprennent les activités décrites ci-dessous.

1 RÉUNION INTERRÉGIONALE CONJOINTE DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION DES PAYS EXPORTATEURS DE L'IGAD ET DE PAYS IMPORTATEURS DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD (MENA)

3. La sixième réunion IGAD-région MENA qui a eu lieu les 8 et 9 août 2023 pour examiner les progrès accomplis et les difficultés rencontrées au cours du processus d'exportation et d'importation, ainsi que l'état de la situation au regard du respect des normes sanitaires par les pays exportateurs, pour discuter de la voie à suivre lorsque les niveaux de conformité sont faibles et proposer des interventions concrètes pour combler les lacunes afin d'accroître la transparence et les échanges entre les deux régions.

4. Les principales recommandations étaient les suivantes:

- les pays de l'IGAD et de la région MENA devraient intensifier les discussions bilatérales et entreprendre des missions dans certains pays afin d'examiner conjointement les progrès réalisés en matière de diagnostic, de surveillance et de lutte contre les maladies suite au dialogue interrégional;
- les pays importateurs doivent communiquer aux pays exportateurs des versions actualisées de leurs prescriptions à l'importation visant les animaux vivants et la viande;
- certains des pays importateurs de la région MENA doivent fournir aux pays exportateurs les raisons, y compris les résultats de laboratoire, en temps utile en cas de rejet d'un envoi, aux fins d'actions ultérieures.

2 ADAPTATION DU PROTOCOLE DE PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES MALADIES ANIMALES LE LONG DES FRONTIÈRES ENTRE L'ÉTHIOPIE ET DJIBOUTI, ET DANS LE GROUPEMENT DE KARAMOJA (ÉTHIOPIE, SOUDAN DU SUD, KENYA ET OUGANDA); ET MISE À JOUR DU CALENDRIER DE VACCINATION

5. La réunion transfrontières a eu lieu les 3-5 octobre 2023 afin de faciliter l'adaptation du protocole de partage de renseignements sur les maladies animales le long des frontières entre l'Éthiopie et Djibouti, et dans le groupement de Karamoja (Éthiopie, Soudan du Sud, Kenya et Ouganda) en utilisant le protocole de partage de renseignements sur les maladies animales signé par l'Éthiopie et le Kenya.

6. L'équipe a rédigé deux protocoles de partage de renseignements sur les maladies animales pour les deux groupements aux fins de leur validation et signature ultérieure par les pays. En outre, l'équipe a examiné le calendrier de vaccination existant pour chaque groupement et l'a mis à jour en préparation d'une vaccination synchronisée.

7. Les principales recommandations étaient les suivantes:

- engager des ressources pour mettre en œuvre les mesures zoosanitaires et sanitaires convenues le long des frontières;
- nécessité de mettre en place de la prévention, des systèmes de surveillance fondés sur les risques et des stratégies en matière de quarantaine le long des frontières;
- nécessité de rendre des comptes et de partager des renseignements en temps voulu en vue d'une collaboration transfrontières efficace et efficiente.

8. Remerciements: l'IGAD/ICPALD remercie les États membres, la FAO et la BAFD pour leur collaboration et/ou leur financement dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus.
